

Réponse à une demande de Permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1036688//2401292 /
Date : 06/05/2024
Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE
69792 SAINT PRIEST

**Bénéficiaire (si différent du
demandeur)**

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Mairie de Carlat
LE BOURG
BP
15130 CARLAT

Permission accordée : Conforme à la PI du 14/05/2024
Date et signature : (Nom et qualité)
Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC



Vincent GALIBERN

Le 14/05/2024
(Et selon les dispositions en vigueur localement, par
arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

Localisation des Travaux

15130 CARLAT - CALVES.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	16		m. d'alvéole	16	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	975		m. d'artère	975	
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	30				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple, Réalisation d'artère aérienne,

Commentaires : Les plans vous sont envoyés par mails

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux :

Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchées et Supports aériens

RD n° 59

Demande de: SOGETREL pour ORANGE

Objet de la demande: Travaux pour la fibre

Commune(s): CARLAT Lieu-dit : Courbesserre

Le 14 mai 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Michael NALLET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv. 1 Cat.1 niv. 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses		
					Sous Chaussée	Sous accotement				Sous fossé	Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
59	Cat 3	Au PR55+152	G	TT	1x2m				Pose d'une chambre L2C Schéma 6-2		
		Du PR55+152 Au PR55+244	G	TT	92m				Schéma 6-2		
		Au PR55+244	G	SA		A 2m du bord de chaussée			Supports aériens N° 1		
		Au PR55+284	G	SA		A 2.20m du bord de chaussée			Supports aériens N° 2		
		Au PR55+315	G	SA		A 2m du bord de chaussée			Supports aériens N° 3 Dans la haie		
		Au PR55+343	G	SA		A 2m du bord de chaussée			Supports aériens N° 4		
		Au PR55+379	G	SA		A 2m du bord de chaussée			Supports aériens N° 5		
		Au PR55+379	D	SA		A 2.10m du bord de chaussée			Supports aériens N° 6		
		Au PR55+417	D	SA		A 2m du bord de chaussée			Supports aériens N° 7		
		Au PR55+452	D	SA		A 2.10m du bord de chaussée			Supports aériens N° 8		
		Au PR55+488	D	SA		A 2.30m du bord de chaussée			Supports aériens N° 9		

59	Cat 3	Au PR55+523	D	SA					A 2.20m du borde de chaussée	Supports aériens N° 10
		Au PR55+555	D	SA					A 2m du borde de chaussée	Supports aériens N° 11
		Au PR55+592	D	SA					A 2.10m du borde de chaussée	Supports aériens N° 12
		Au PR55+630	D	SA					A 3m du borde de chaussée	Supports aériens N° 13 Crête de talus
		Au PR55+652	D	SA					A 3m du borde de chaussée	Supports aériens N° 14 Crête de talus
		Au PR55+683	D	SA					A 2.50m du borde de chaussée	Supports aériens N° 15
		Au PR55+708	D	SA					A 3m du borde de chaussée	Supports aériens N° 16
		Au PR55+744	D	SA					A 2.70m du borde de chaussée	Supports aériens N° 17
		Au PR55+779	D	SA					A 3.30m du borde de chaussée	Supports aériens N° 18
		Au PR55+808	D	SA					A 2.80m du borde de chaussée	Supports aériens N° 19
		Au PR55+838	D	SA					A 2.50m du borde de chaussée	Supports aériens N° 20
		Au PR55+876	D	SA					A 2.40m du borde de chaussée	Supports aériens N° 21
		Au PR55+911	D	SA					A 2.60m du borde de chaussée	Supports aériens N° 22
		Au PR55+946	D	SA					A 1.90m du borde de chaussée	Supports aériens N° 23 Contre la clôture
		Au PR55+982	D	SA					A 2m du borde de chaussée	Supports aériens N° 24

59	Cat 3	Au PR56+007	D	SA					A 2m du bord de chaussée	Supports aériens N° 25
		Au PR56+031	D	SA					A 2.30m du bord de chaussée	Supports aériens N° 26
		Au PR56+067	D	SA					A 2m du bord de chaussée	Supports aériens N° 27
		Au PR56+102	D	SA					A 2.30m du bord de chaussée	Supports aériens N° 28
		Au PR56+138	D	SA					A 2.10m du bord de chaussée	Supports aériens N° 29
		Au PR56+178	D	SA					A 2.20m du bord de chaussée	Supports aériens N° 30
		Au PR56+210	D	SA					A 2.40m du bord de chaussée	Supports aériens N° 31
		Au PR56+210	G	SA					A 2m du bord de chaussée	Supports aériens N° 32 Contre la clôture
		Du PR56+210	G	TT			128m			Schéma 6-2
		Au PR56+343	D	TT			1x2m			Pose d'une chambre L1C2 Schéma 6-2
Longueur de tronçon en aérien 960m										
Longueur de tronçon en Génie Civil 220m										

* Techniques :

TT = tranchées traditionnelles

TE = tranchées étroites

FD = Forage dirigé

F = Fonçage

SA = Supports aériens

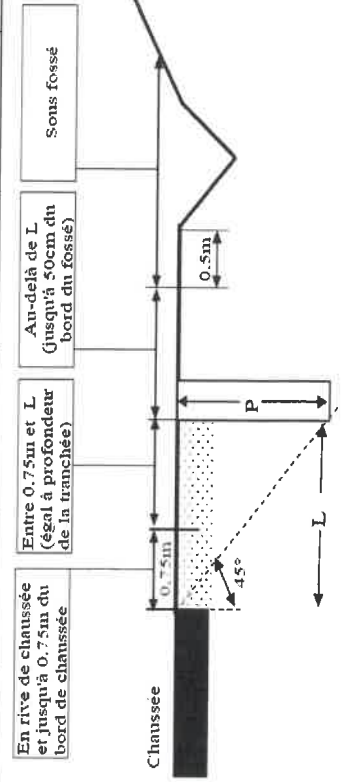


Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

